

---

# Les grandes salles

## La scène

Au-delà de la dimension urbaine, la programmation architecturale et technique du nouvel équipement s'est attachée à compléter le patrimoine actuel de lieux de spectacles de la ville, incluant principalement la Maison de la Culture et l'Opéra-Théâtre. Le choix des jauges des salles de spectacles principales de la Scène Nationale (900 et 350 places), permet ainsi d'étoffer les capacités d'accueil des lieux de spectacles clermontois. Il est en effet économiquement démontré que la jauge optimale pour les spectacles majeurs se situe autour de 900 places afin de diminuer les coûts de production.

Il convient également de noter que les exigences programmatiques des deux salles de spectacles visent à un complément qualitatif par rapport à l'existant. Les deux équipements clermontois existants - Maison de la Culture et Opéra-Théâtre - offrent des salles « "étagées" » - soit dans le dispositif dit « "à l'italienne" » ; soit avec balcon, et implantation dièdre en parterre ; avec des qualités de perception du spectacle limitées.

Pour la grande salle de la Scène Nationale, il a été choisi un dispositif en amphithéâtre. La seconde salle est une salle modulable pour envisager le maximum de possibilités de rapports scène-salle, jusqu'à l'espace vide accueillant 700 spectateurs debout.

Par ailleurs, les spectateurs bénéficieront d'une très grande qualité de confort (visibilité, confort d'assise) et de qualité acoustique (audibilité, clarté, isolements très performants).

Enfin, le nouvel équipement présentera des plateaux aux standards internationaux incluant :

- Une scène de 510 m<sup>2</sup>, de 17 x 30, avec avant-scène, et arrière-scène, pour la salle 900
- Un plateau actif similaire aux dimensions de la scène de la salle 900 qui constituera la salle de 350 places.

Concernant ces performances, la réorganisation des nouvelles entités régionales donne une pertinence supplémentaire à ce que Clermont-Ferrand soit dotée de plateaux standards. Ceci permettra un équilibre à l'échelle de la région Auvergne - Rhône-Alpes avec une capacité réelle de coproduction régionale.

## La «salle des pas perdus"»

Faisant partie de l'ancienne gare routière, la « "salle des pas perdus" » change de statut pour devenir à la fois hall d'exposition et espace pour l'équipement. Sa dimension monumentale et la qualité de son architecture, associées aux circulations verticales et aux galeries périphériques à l'étage, lui permettent de remplir ces deux fonctions.

Comme cette salle n'accueille pas de postes de travail permanents, elle est moins chauffée que la billetterie et ne nécessite donc pas la mise en place d'un sas thermique. Sa perméabilité depuis la rue s'en trouve renforcée. Elle en est le prolongement naturel. Le lieu où l'on entre presque par hasard pour découvrir l'exposition en cours. Celui que l'on traverse à la hâte pour se rendre au spectacle, et où il est possible d'avoir la surprise de rencontrer les artistes. L'espace où l'on s'attarde avec des amis, où l'on discute à la sortie du spectacle avant de gagner la brasserie voisine. Depuis ce vaste hall aux multiples fonctions, le public peut gagner directement les deux niveaux des

---

salles de spectacles, les deux foyers, la salle polyvalente à l'étage et la brasserie au rez-de-chaussée. La position et la configuration des deux escaliers de cet espace ont été étudiées pour faciliter le contrôle d'accès lors des spectacles.

### **Les salles de 350 et 900 places**

La salle de 350 places, comme celle de 900 places, sont accessibles au public à deux niveaux. Le niveau supérieur est aligné sur l'étage de l'ancienne gare routière où se situent également les foyers.

Il correspond à la partie haute des gradins en position frontale. Une galerie longeant la rue Léo-Lagrange permet de moduler les accès du public comme ceux des artistes, selon la configuration de la salle. Par leurs dispositions, les deux salles de spectacles et le studio de répétition constituent les lieux de rencontre entre le public et les artistes. Les foyers ne sont pas spécifiquement associés à une salle de spectacles, mais sont accessibles tous deux, à l'étage, directement depuis le hall central. Le grand foyer bénéficie d'un emplacement privilégié, au-dessus de la brasserie, à l'angle du boulevard François-Mitterrand et de la rue Léo-Lagrange. La hauteur sous-plafond de sa partie centrale est augmentée pour former un large lanterneau laissant pénétrer la lumière. Ce même dispositif de lanterneau permet aussi de surélever le plafond et d'éclairer la salle polyvalente en partie haute. Le petit foyer est quant à lui ouvert au sud, sur une terrasse végétalisée où le public peut fumer à l'entracte.